



SneP
U.
F.S.U.



4h d'EPS
durant toute la scolarité

4h d'EPS pour toutes et tous, une grande cause nationale !



4 heures d'EPS pour le bénéfice de toutes et tous !

Au regard de la prise de conscience sur la nécessité de la pratique physique compte tenu des enjeux sanitaires et sociaux, le SNEP-FSU lance une grande campagne autour de l'augmentation des horaires d'EPS. 4 heures d'EPS pour toutes et tous c'est possible !

Cette revendication pourrait paraître simpliste voire irréalisable, compte tenu des conditions dans lesquelles la discipline et son enseignement sont placés. Il faut bien percevoir que cette augmentation du temps disciplinaire se place dans une volonté de transformer le système éducatif et d'améliorer les conditions d'exercice du métier. Poser la nécessité de 4 heures d'EPS impose de repenser l'École et d'actionner plusieurs leviers corolaires. Cela implique de revenir sur la réduction continue du temps scolaire qui met en tension les apprentissages des élèves et génère, par le renvoi vers les familles, de nombreuses inégalités. Les 26 heures en collège avec l'ajout de nombreux dispositifs ne peuvent plus tenir et réinterroger les rythmes et les durées d'apprentissage devient une nécessité.

4h d'EPS c'est aussi réfléchir de nouveau au contrat social qui lie la nation à la discipline. 4h pour quoi faire ? Les contenus et les certifications doivent faire l'objet d'un nouveau travail de consensus pour donner une nouvelle dynamique à notre enseignement.

4h d'EPS c'est du temps long pour approfondir les notions, connaissances et compétences, à la condition toutefois qu'un grand plan de construction et de rénovation d'équipements sportifs accompagne ce mouvement.

4h d'EPS, ça s'organise et cela nécessite un travail professionnel d'une nature un peu différente. La formation initiale et continue doit être renforcée avec une augmentation significative des approches pédagogiques et de la didactique des APSA.

4h d'EPS passe également par un plan de recrutement ambitieux qui peut être étalé dans le temps. Favoriser l'emploi des jeunes en STAPS et améliorer les apprentissages pour les élèves sont des nécessités dans la période.

4h d'EPS c'est aussi moins de fatigue, de stress pour les enseignants qui auront moins de classes et d'élèves à gérer et qui pourront s'occuper au mieux de chacun d'eux.

Nous n'avons besoin d'aucun dispositif supplémentaire de type « 2S2C » ou « bouger 30 minutes par jour » pour répondre aux enjeux. L'EPS est le seul enseignement pratique mettant en jeu le corps qui touche tous les élèves. C'est par son renforcement que nous pourrons répondre aux problématiques de sédentarité, d'obésité, de repli sur soi, de connaissance de soi pour une pratique future, mais aussi pour démocratiser la culture des pratiques physiques sportives et artistiques en vue de l'émancipation de chacun-e.

Les temps de campagne présidentielle et législatives nous donnent l'opportunité de porter fortement ces questions pour obtenir un saut qualitatif autant que quantitatif.

4 heures d'EPS, une plus-value en terme d'apprentissage

Il convient d'abord de répondre à la question suivante : qu'apprend-on en EPS ? Pour le SNEP-FSU, l'EPS doit répondre aux mêmes exigences que les autres disciplines d'enseignement. Deux éléments structurants organisent chacune d'elles : programmes et certification. Les programmes doivent reposer sur des éléments de culture(s) sportive(s) : les APSA⁽¹⁾. Il s'agit d'asseoir la discipline sur ce qu'il y a de plus universel dans la culture physique de l'Humanité. C'est un gage d'engagement des jeunes dans la durée, notamment à travers le tissu associatif. C'est aussi le moyen le plus certain de mener des politiques publiques ambitieuses en s'appuyant sur la culture instituée avec son poids historique, ici sportive et artistique.

Une fois définis sur quelle culture repose l'EPS en tant que discipline scolaire, des choix sont à opérer pour extraire de cette culture ce qu'il y a à apprendre. Un certain éclectisme doit présider aux choix des APSA à enseigner et donc à leur regroupement, afin de garantir une formation égalitaire sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, tous les établissements de second degré devraient programmer au moins un sport collectif, la natation car c'est une priorité nationale, une activité physique artistique (danse...) etc. Les apprentissages spécifiques dans chacune des APSA représentent l'enjeu central.

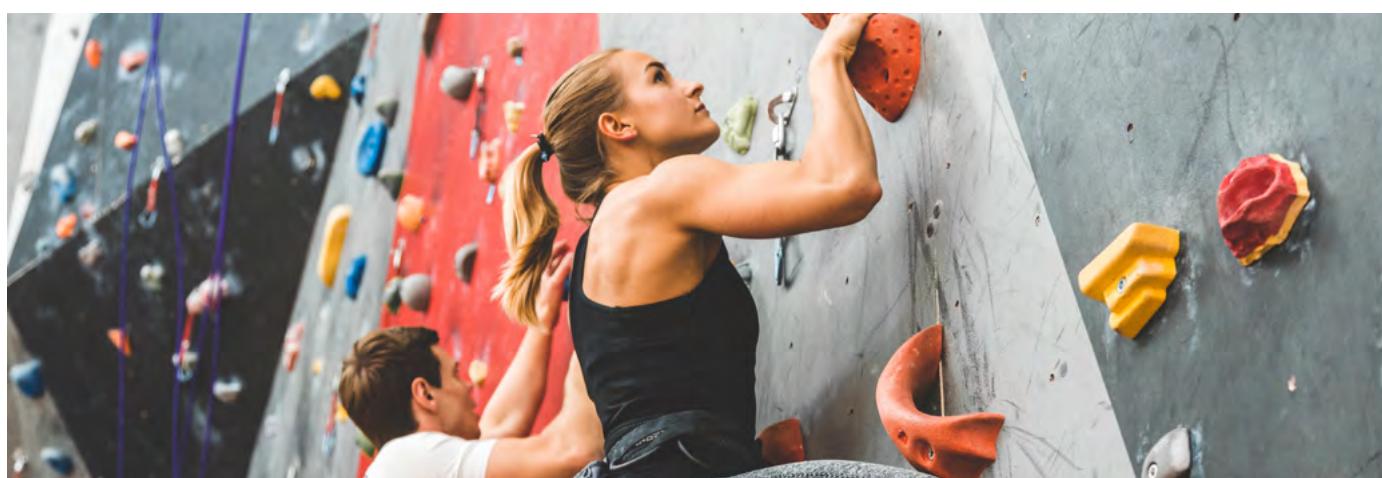
Une discipline scolaire a pour obligation sociale d'identifier les apprentissages pour l'ensemble des élèves qui lui sont confiés. Les apprentissages sportifs et artistiques ont comme particularité, par la mise en jeu du corps des pratiquants en vue d'acquisition de nouvelles habiletés (les techniques sportives), de s'adresser à l'ensemble de l'individu. L'EPS, comme discipline d'enseignement sportive et artistique, nécessite des temps de travail spécifiques.

Le passage de toutes les classes à 4 h d'enseignement aurait pour conséquence positive immédiate et dans la durée les éléments suivants :

- L'apprentissage physique repose sur le rapprochement des séances et donc leur fréquence. Les 4 h permettraient la programmation de deux séances hebdomadaires sur l'ensemble de la scolarité.
- Le temps effectif de travail en cours augmenterait considérablement, notamment pour les élèves qui en ont le plus besoin en rapport avec la sédentarité galopante.
- L'apprentissage reposant sur le nombre de répétitions dans les situations spécifiques à chaque APSA, la programmation d'une séance hebdomadaire de plus augmenterait automatiquement celui-ci.
- La mesure des 4h étendue sur l'ensemble de la scolarité permettrait la stabilisation des acquis à long terme. Il n'y aurait plus les ruptures constatées trop souvent, notamment lors du passage entre le collège et le lycée.
- Les 4 h hebdomadaires ouvriraient la possibilité de programmer un nombre important d'APSA, garantes d'une culture éclectique, et d'approfondir chacune d'elles.

“ La mesure des 4h étendue sur l'ensemble de la scolarité permettrait la stabilisation des acquis à long terme... ”

(1) Activités physiques sportives et artistiques





Apprendre prend du temps

Doter tous les élèves d'une culture physique sportive et artistique solide tout en étant basique, est un objectif qui doit être atteint à court terme. L'an dernier, le besoin d'activité physique a été reconnu comme essentiel. Aujourd'hui, il faut reconnaître celui des apprentissages dans ce champ. Inciter à « bouger » ne suffit pas et ne suffira pas à inscrire durablement l'activité sportive et artistique dans la culture des générations à venir.

Apprendre prend du temps, particulièrement dans nos domaines culturels. Pour arriver à un premier niveau significatif dans les différentes activités proposées aux différents niveaux de scolarité, il ne faut pas changer en permanence. 4h d'EPS pour toutes et tous permettraient de concevoir l'EPS différemment, pour faire en sorte que chacun et chacune acquière des compétences qui permettent de continuer à pratiquer, hors de l'école, de façon raisonnablement autonome : des cycles plus longs, que l'on peut reprendre d'une année sur l'autre.

Songeons qu'actuellement, en lycée par exemple, les élèves ont dans le meilleur des cas 1h30 d'EPS réelle (une fois déduits tous les temps : déplacements sur les installations, vestiaires, appel des élèves en début de séance, retour au calme en fin...). Ce temps, en lycée ou en Lycée Professionnel est trop anecdotique pour que les jeunes y accordent une valeur suffisante. En sixième en revanche, les 4h actuellement en vigueur permettent véritablement une EPS de meilleure qualité.

**“ 4 heures d'EPS :
oui, avec des contenus de qualité ! ”**

Mais cette perspective d'amélioration des horaires nous impose de revoir les programmes et les évaluations certificatives dans notre discipline. Paradoxalement, les programmes actuels, à rebours des besoins qui s'expriment largement aujourd'hui, incitent les enseignants et donc les élèves à moins s'investir dans la pratique sportive ou artistique proprement dite, et plus dans ce que l'on appelle en EPS les « rôles sociaux » concrétisés par la recherche de tâches comme arbitrer, tenir une feuille de match, chronométrier, tenir une feuille d'observation...

Il faut revoir tous les programmes de la scolarité pour donner des repères clairs sur les principaux éléments de la culture sportive et artistique à faire acquérir à chaque étape (fin de collège, fin de lycée).

De la même façon, il faudra reconstruire la place de l'EPS dans les examens pour valoriser enfin les acquisitions motrices dans le bilan de connaissances et de compétences que constitue le passage d'un examen. Des référentiels nationaux, valables sur l'ensemble du territoire et pour tous et toutes, doivent donner des normes pour que tout le monde puisse se repérer dans sa propre construction.

Maîtriser ce que l'on enseigne pour faire réussir les élèves

Depuis plus de 10 ans, la formation en STAPS et en master MEEF EPS n'a cessé de régresser. D'une part les volumes de formation ont été considérablement réduits, d'autre part, les contenus de formation se sont décentrés vers plus de transversal au détriment de la pratique, de la pédagogie et de la didactique des APSA.

Ce dont les futurs enseignants ont besoin en premier lieu, c'est de pratiquer ce qu'ils vont enseigner et de pouvoir ainsi ensuite faire émerger les différentes problématiques liées aux APSA. En formation initiale il faut que les étudiants puissent retrouver les chemins des gymnases, des piscines, des stades. La réalité en est tout autre et surtout très disparate. Certains STAPS ne planifient plus de pratiques physiques sur le premier semestre de L1. Comment comprendre qu'en sciences et techniques des APS on ne pratiquerait pas d'APSA ? Imagine-t-on, en licence de mathématiques, ne pas étudier les maths ? Il est temps de remettre au cœur de la formation initiale les pratiques physiques leurs connaissances théoriques et leur traitement pédagogique et didactique.

La formation en licence STAPS éducation, motricité et en master MEEF EPS a toujours servi de référence à la formation spécifique et professionnelle des futurs enseignants d'EPS. Ce modèle doit être rétabli pour permettre la réussite de tous les élèves.

Le développement de la formation continue est une étape nécessaire à la planification des 4 heures d'EPS par semaine. C'est un enjeu essentiel pour les agents. C'est un domaine qui pâtit fortement des coupes budgétaires du gouvernement en place et qui se fait au détriment des personnels comme des élèves.

Il est essentiel que la formation continue reste disciplinaire, en présentiel et basée principalement sur les besoins exprimés par la profession,

“Recentrer les formations initiale et continue autour des APSA est une nécessité...”

et non sur des politiques qui donnent la priorité absolue aux formations transversales ou à public désigné. Ceci pour prêcher la « bonne parole » de l'inclusion, des valeurs de la république, des nouveaux référentiels... mais, sans des outils de réflexion autour des contenus, des APSA, des programmes, sans la maîtrise des APSA que l'on enseigne rien ne pourra être réalisé dans l'objectif de la réussite de tous les élèves. Ni la prise en compte des valeurs de la république, ni la prise en charge effective des élèves en situation de handicap... ne pourront être correctement faites si les enseignants ne maîtrisent pas leurs contenus disciplinaires. Les « valeurs de la République » ne peuvent être déconnectées de notre objet d'enseignement.

Une Formation Continue (FC) pensée par et pour les enseignants nécessite des moyens. Chaque professeur doit pouvoir avoir accès à 5 jours de FC choisie selon ses besoins et celle-ci doit être conçue dans un cadre de proximité, avec des mises en commun et des débats autour des controverses de notre discipline.

Recentrer les formations initiale et continue autour des APSA est une nécessité pour répondre aux besoins des élèves, à leur réussite. C'est aussi une nécessaire condition au bien être des enseignants !





Augmenter le temps d'École ?

La question des rythmes scolaires a toujours fait débat. Les associations complémentaires de l'école, les associations privées, le lobby du tourisme, les chronobiologistes... y ont tous porté fortement leurs revendications, notamment lors des débats à l'époque de V. Peillon qui a donné lieu à la réforme du collège. Au fil du temps, le temps d'École n'a eu, en apparence, de cesse de diminuer.

A bien y regarder, les temps disciplinaires ont diminué du fait d'un double processus. D'abord la volonté de diminuer le temps passé à l'école, les 26h au collège, et les sommations faites au système éducatif de répondre aux problématiques sociales et sociétales. D'un côté un resserrement des enseignements disciplinaires et de l'autre, des ajouts constants d'enjeux primordiaux à traiter comme, l'informatique, la laïcité, le harcèlement, le secourisme, la santé, le « bien manger » (des députés proposant maintenant des cours de cuisine à l'école), l'écologie, le réchauffement climatique, les 30 minutes de lecture quotidienne, le bouger 30 minutes...

La volonté, depuis l'arrivée de J.M. Blanquer, de fixer des fondamentaux comme le lire, écrire, compter, respecter autrui, comprime encore davantage les enseignements disciplinaires. Cette situation, ajoutée à la problématique des emplois du temps en lycée du fait des enseignements de spécialité, aboutit à ce que, finalement, les élèves passent énormément de temps dans les établissements scolaires, avec moins de contenus disciplinaires.

Repenser l'ensemble de ces temps devient une nécessité criante. L'École ne peut pas tout et ne peut être soumise sans cesse aux injonctions de répondre aux problèmes de la société. Elle peut apporter des réponses aux problématiques évoquées, par les enseignements qu'elle dispense

“ L'École ne peut pas tout et ne peut être soumise sans cesse aux injonctions de répondre aux problèmes de la société... ”

au sein des différentes disciplines. Instaurer des temps de lecture quand on a diminué drastiquement les horaires de français, instaurer des dispositifs pour faire bouger les élèves quand on refuse d'augmenter les temps d'EPS... tout cela a-t-il un sens autre que celui de vouloir à tout prix économiser sur le dos du système éducatif et permettre le développement d'associations ou d'offices privées ?

Augmenter le temps d'école, desserrer les différents étaux pour permettre aux enseignants d'augmenter sensiblement le temps d'imprégnation aux savoirs disciplinaires devient une nécessité.

La revendication des 4h d'EPS pour toutes et tous entre dans cette logique d'augmentation du temps des apprentissages afin, comme pour les autres disciplines, de combattre les inégalités à l'œuvre entre les élèves qui disposeront à l'extérieur de l'École des appuis et structures nécessaires et celles et ceux qui n'ont que l'École pour apprendre. L'abrogation et la remise à plat des réformes collège et lycées après un bilan qui n'a jamais été fait, sont de premiers pas pour repenser le système pour la démocratisation réelle de la réussite scolaire.

Des conditions de travail améliorées pour rendre effectives les 4h

« Assignée à résidence » dans des lieux sans « âme sportive » (halles ou plateaux extérieurs bitumés, gymnases sans tracés avec plus ou moins de matériel, salles de classe « réformées »...) ou déplacée vers des équipements sportifs conçus pour une pratique compétitive adulte masculine, notre discipline n'est pas dotée des moyens suffisants pour permettre aux élèves une véritable entrée en culture dans les APSA.

APSA enseignées, savoirs à acquérir, temps d'apprentissage, niveaux de compétences développées dépendent avant tout des équipements mis à disposition des établissements scolaires. Une contradiction inacceptable en termes d'égalité pour accéder à une culture sportive et artistique commune et à un enseignement obligatoire, quand on connaît les grandes disparités⁽²⁾ des infrastructures sportives en termes de nature de quantité, de variété, de qualité et d'accessibilité. A cela, il faut ajouter le fait que ces équipements sont majoritairement la propriété des mairies et intercommunalités qui en ont la totale maîtrise (conception, localisation, attribution des créneaux d'occupation). Les enseignants d'EPS n'ont alors d'autre choix que de s'adapter à ces conditions qui ne correspondent pas aux besoins des scolaires.

Le temps de l'EPS est contraint et borné par les temps des autres disciplines scolaires. Pour cette raison, il est indispensable que les équipements sportifs soient implantés dans les établissements mêmes, tout au moins à proximité immédiate. Le SNEP-FSU est par ailleurs totalement favorable, en dehors des heures d'EPS et du sport scolaire, à ce que ces équipements intra-muros puissent être accessibles et donc bénéficier aux associations extrascolaires et aux clubs.

Ce qui importe ensuite c'est la qualité d'usage de l'équipement, c'est-à-dire l'adéquation entre les caractéristiques de l'équipement et les besoins des scolaires :

- proposer des activités sûres, motivantes, référencées aux APSA contemporaines et dans des conditions de confort ;
- permettre la consolidation des apprentissages en fonction des âges et des niveaux d'expertise des élèves, sur des temps longs et sans discontinuité au sein des cycles de formation ;
- comporter des aires de pratique collective pour l'accueil simultané de 25 à 35 élèves (et parfois plus en lycée), tracés multiples et permanents, matériel amovible facile et rapide à installer ;
- favoriser l'acquisition des savoirs spécifiques aux APSA

Porter l'ambition d'élever le niveau d'expertise de chaque élève dans les APSA passe par 4h d'EPS hebdomadaires, au cours desquelles ils et elles pourront pratiquer, apprendre et performer dans des équipements de qualité, variés, nombreux et adaptés.

Cela implique de construire et rénover de toute urgence, dans ou à proximité immédiate des établissements scolaires, 1 000 piscines et des milliers d'infrastructures sportives (salles, stades et gymnases) éco-responsables.

“ il est indispensable que les équipements sportifs soient implantés dans les établissements mêmes... ”

(2) RES ministère des sports 2018





Redonner du cœur au métier !

Dans son dernier ouvrage « le travail au cœur », Yves Clot, maître de chaire en psychologie du travail du CNAM, développe la thèse selon laquelle le respect du travail bien fait est la meilleure des préventions contre les risques psychosociaux. Il rappelle que le stress au travail trouve souvent son origine dans des situations de « travail empêché » : des écarts entre ce que l'agent souhaiterait effectuer dans son travail et ce qu'il est attendu de lui en terme de performance. Mais pour l'auteur, il s'agit aussi de dépasser les nécessaires analyses en termes de risques pour chercher les ressources afin d'identifier les conditions nécessaires à la « bonne réalisation » du travail.

C'est dans cette démarche que s'inscrit la revendication des 4 heures d'EPS dans la continuité de la proposition du « manifeste pour l'EPS » de 2013.

Car, au-delà de l'incontournable rupture avec le « new-management » qui participe à la dégradation de nos conditions de travail, c'est la spécificité d'exercice de notre métier qu'il faut analyser et réaffirmer. Ce que les premiers résultats, partiels, de l'enquête « usure professionnelle » lancée par le SNEP-FSU, il y a quelques semaines, corroborent en premier lieu par une répartition équilibrée des participant.es partagée en âge. Par ailleurs, des réponses significatives semblent déjà se dégager des premiers chiffres.

“ 4h d'EPS pour toutes et tous participent de l'amélioration impérieuse de nos conditions de travail... ”

Ainsi, 85% des collègues affirment avoir des problèmes de santé en lien direct avec l'exercice de leur métier (déplacements, manipulation du matériel, quotité de service, effectifs...)

Alors oui, assurément, la revendication des quatre heures d'EPS pour toutes et tous participent de l'amélioration impérieuse de nos conditions de travail en favorisant l'allongement du temps d'apprentissage et donc le recenrage sur les contenus, des programmations facilitées et en diminuant le nombre de classes en charge, mais aussi en réduisant les conflits de valeurs auxquels l'institution nous expose, par son manque d'investissement dans une politique éducative réellement ambitieuse.

Quatre heures d'EPS c'est repositionner le métier au cœur, au cœur du métier !



Pour une EPS de qualité : recruter !

Le passage à 4 heures appelle un plan massif de recrutement d'enseignants d'EPS qualifiés.

Il faudrait créer dans le second degré public⁽³⁾ :

- 4 780 emplois dans les collèges
- 4 851 emplois dans les lycées généraux et technologiques
- 2 342 emplois dans les lycées professionnels

Ce plan doit inclure la résorption de la précarité, permettre la continuité du service public (remplacement) et de bonnes conditions d'apprentissage (effectifs par classe). La situation actuelle ne le permet pas et revenir au taux d'encadrement de 2007 est une étape indispensable. Nous calculons pour cela qu'il faut 3 015 emplois supplémentaires.

Passer aux 4 heures et permettre la continuité et la qualité de l'EPS sur tout le territoire nécessitera donc 14 988 emplois supplémentaires. Une planification des recrutements est incontournable.

Un atout majeur : de nombreux étudiants STAPS et d'inscrits aux concours !

De nombreux candidats sont inscrits aux concours, ce qui permet de recruter avec une exigence d'un niveau suffisant. Au regard du nombre d'inscrits, les recrutements (CAPEPS externe + CAPEPS interne + agrégation externe)

¶ Ce plan de recrutement doit inclure la résorption de la précarité, permettre la continuité du service public et de bonnes conditions d'apprentissage... ¶

peuvent passer à 2 000 - 2 500 par an (moins d'1/3 de candidats admis). Par ailleurs, si un plan pluriannuel de recrutement en EPS est annoncé, il est fort probable que le nombre d'inscriptions augmente.

Le nombre de départs en retraite s'élève à environ 800 à 1 000 enseignants par an (il baîssera dans quelques années). Avec 2 500 recrutements et 1 000 départs, cela permet d'augmenter le nombre d'emplois en EPS de 1 500 par an.

Il est possible de favoriser l'emploi des jeunes étudiants en STAPS, d'améliorer l'EPS pour aller vers une jeunesse plus sportive dans l'avenir. Une ambition portée par le SNEP-FSU.

(3) calculs réalisés à partir du bilan de rentrée 2020 du ministère (DGESCO) qui affiche le nombre de divisions par niveaux de classe

Inscrits aux concours

Inscrits aux concours	Session 2020	Session 2021
CAPEPS Externe	5 366	5 473
CAPEPS Interne	1 451	1 634
Agrégation Externe	1 478	1 589
TOTAL candidats	8 295	8 696

Pour aller plus loin, cliquez...

Contact

SNEP-FSU National

Paris

76, rue des Rondeaux
75020 Paris

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mail : secretariat@snefpsu.net
Tél. : 01 44 62 82 23



Retrouvez toutes
les informations sur
www.snefpsu.net/contact



Suivez-nous sur
www.facebook.com/snefpsu